

Le jeu des Deux Tours

Règlement de participation

- La participation d'une équipe se fait au nom et sous la responsabilité de l'organisme représenté, notamment pour les mineurs.
- Les participants ont pris connaissance des règles du jeu et les acceptent par leur inscription.
- L'organisme s'assure de l'aptitude sportive et de l'absence de contreindications médicales des membres de l'équipe préalablement à leur participation.
- La liste des lots est fournie à titre indicatif, chaque lot pouvant être substitué le cas échéant par un lot de valeur équivalente. En revanche, ils ne pourront pas être échangés contre leur valeur en numéraire.
- Le classement des équipes ne pourra donner lieu à aucune réclamation.

Par la présente, je certifie avoir pris connaissance des éléments ci-dessus et m'engage à les respecter et les faire respecter aux membres de mon équipe.

Nom : _____

Qualité : _____

Signature et cachet de l'organisation :